



Conclusion du groupe d'accompagnement : « Amélioration substantielle par rapport au projet initial »

Le groupe d'accompagnement est satisfait du résultat de la procédure d'ateliers de travail. Il souligne notamment la hauteur plus faible du nouveau bâtiment d'hébergement et le déplacement en bordure de la parcelle.



Visualisation depuis l'arrivée du funiculaire.

Conclusion du groupe d'accompagnement

« Le résultat de la procédure d'ateliers est un bâtiment ayant une hauteur inférieure par rapport au projet initial du concours et une empreinte au sol plus importante en raison de la cour intérieure, nécessaire pour un bon éclairage naturel. Cela permet un fonctionnement interne de grande qualité et aussi une réaction différenciée par rapport aux espaces extérieurs dans toutes les directions. Cette **amélioration substantielle par rapport au projet initial** est très bien accueillie. Le déplacement du bâtiment vers la lisière de la forêt permet également une meilleure connexion à la zone de rencontre souhaitée autour de la station du funiculaire, ou à l'espace d'arrivée du site de l'OFSP. »



Visualisation depuis le bas de la rue des Alpes.

Appréciation des qualités de la variante finale

- Équilibre optimal entre la distance à la route et l'enfouissement dans la pente.
- La façade en bois crée une bonne intégration dans le paysage.
- Accès attrayants pour les piétons clairement séparés de la route.
- Le chemin panoramique souligne l'implantation du nouveau bâtiment. Selon sa position, la vue sur la chapelle depuis le bas est maintenue.
- Situation plus calme grâce à l'absence de chemin sur la prairie latérale.
- L'entrée et la sortie plus étroites au sous-sol améliorent l'intégration paysagère.



Visualisation depuis la route principale / le bâtiment principal de la Haute école.

Recommandations concernant la poursuite du projet

- Optimisation de l'étage de formation (bel-étage).
- Plantation d'un arbre ou d'un groupe d'arbres au nord-est du bâtiment.
- Proposer une façade ouest plus animée (pas de façade arrière).
- Optimiser la conception de la façade latérale.
- Proposer une meilleure structure du socle (pas de caractère monolithique).
- Préciser la matérialisation des espaces libres et le nouveau tracé des chemins.
- Optimiser l'accessibilité des bâtiments pour les piétons venant du funiculaire de Macolin.
- Revalorisation de la route principale en direction de Bellavista en faveur d'une meilleure situation d'arrivée.